

Sommaire :

Page 2

Journée du 1er Juillet 2018

Page 3

Les nouveautés :

La fibre optique arrive ...

Notre nouveau site internet

Achat d'un défibrillateur

Les événements

Arbre de Noël

Salon développement durable

Commémorations

Page 4

Centenaires 14/18

Vos démarches

CNI, PACS, Urbanisme

Etat civil 2018

Infos utiles

Le mot du Maire

Mes chers concitoyens,

Toute l'équipe municipale et moi-même sommes heureux de vous présenter un nouveau numéro de notre bulletin municipal très riche en informations. Je tiens à remercier ici tous ceux qui se sont impliqués à sa réalisation.

Vous y lirez toute une série d'articles sur la vie de notre commune. Il se veut être un élément de lien direct d'information avec les Daubéziens et j'espère que vous en apprécierez le contenu. Depuis six mois maintenant, vous pouvez retrouver beaucoup d'informations sur notre site Internet : www.daubeze.fr où figurent, entre autre, l'ensemble des bulletins info ainsi que les comptes-rendus des conseils municipaux. Cela permet à chacun de pouvoir participer à la vie de notre commune.

Cette fin d'année voit se réaliser divers projets que nous avons lancés depuis quelques temps : bardage de la salle des fêtes en septembre, fin de la procédure de reprise des concessions au cimetière en novembre et travaux d'accessibilité de l'église en janvier 2019.

Enfin, comme vous le savez tous, nous fêterons ce 11 novembre le centenaire de la fin de la guerre 14-18 et à cette occasion, Ophélie Capin nous présentera le travail de recherche sur les poilus de Daubèze morts au front, réalisé lors de son service civique. Nous sommes tous très attachés à ces commémorations qui sont aussi un élément de lien dans notre commune. Essayons d'être le plus nombreux possible ce 11 novembre pour rendre un bel hommage à ceux qui sont tombés pour nous.

Bonne lecture à tous.

CIMETIERE

Une procédure de reprise de concessions a débuté en mai 2015.

Elle concerne les concessions qui remplissent ces trois conditions : plus de 30 ans d'existence, aucune inhumation de moins de 10 ans, et semblent être à l'état d'abandon.

Nous avons procédé au recensement des concessions et 13 sépultures sont concernées. Elles ont été listées et repérées, la liste est consultable en mairie, et est également affichée au cimetière afin que le plus grand nombre de familles puisse se manifester.

Si l'état d'abandon constaté par procès verbal n'est pas interrompu dans les trois ans et si aucun ayant droit ne s'est manifesté alors le conseil municipal peut décider de la reprise de ces concessions. Une famille s'étant manifestée, 12 sépultures pourront être reprises.

Nous sommes arrivés aux dernières étapes de cette procédure qui pourra nous permettre d'accorder dans les semaines à venir de nouvelles concessions.

BIENVENUE A OPHELIE CAPIN

Depuis quelques mois, vous avez fait la connaissance d'Ophélie CAPIN à qui nous avons confié la mission du recensement de notre commune en février 2017.



Après le recensement, Ophélie avait sollicité le conseil municipal pour effectuer un service civique de huit mois dont l'objet était le travail de mémoire de la commune avec le développement du lien social.

Suite à cette période riche en échanges, nous avons proposé à Ophélie le poste de Catherine, qui faisait valoir ses droits à la retraite. Lourde tâche à Ophélie de remplacer une personne aussi attachante que bienveillante, nous lui souhaitons la bienvenue et une pleine réussite.

LA SALLE DES FETES A FAIT PEAU NEUVE ...

Le bardage extérieur de la salle des fêtes était en mauvais état, et particulièrement celui de la façade arrière de la salle. Il a été décidé en conseil municipal de le remplacer sur la façade arrière ainsi que sur celle de l'entrée de la salle, la troisième donnant sur la rue, en bon état, n'a pas fait l'objet de réfection.

Après avoir consulté plusieurs entreprises, il a été décidé de confier les travaux à la société LCCA qui vient de les réaliser. Elle a mis en place un bardage traité classe IV destiné à l'extérieur et résistant aux intempéries.

Le coût des travaux s'élève à la somme de 9.245,25 € HT





Dimanche 1^{er} juillet, une grande animation régnait autour et à l'intérieur de la salle des fêtes. Nous vous avons convié pour deux événements : une maïade de mi-mandat et le départ à la retraite de Catherine DELUGIN.

La journée a débuté par la plantation d'un arbre, un GINKGO BILOBA. Comme l'a rappelé Samuel Mestre, les conditions particulières lors des dernières élections en mai 2015 ne nous avaient pas donné l'occasion de nous retrouver pour planter le mai. Nous avons donc décidé d'associer ces deux événements afin de passer ensemble un agréable moment. Après la plantation de cet arbre appelé aussi « l'arbre aux quarante écus » nous nous sommes rendus au cimetière pour un dépôt de fleurs afin d'honorer nos anciens maires, Francis Naboulet, Patrick Maumy ainsi que notre ancien conseiller Philippe Naboulet. Puis, vint le moment de célébrer le départ à la retraite de Catherine DELUGIN, notre secrétaire de mairie depuis 1976 Samuel Mestre prononça son discours de remerciements et de félicitations :

« Chère Catherine,

La commune de DAUBEZE est heureuse aujourd'hui de se réunir autour de toi, de ta maman Gisèle, de ton mari Jacques, de tes enfants Gaëlle et Florent, de ton gendre et belle-fille Nicolas et Marie et de tes deux petites filles Inaïa et Loane, pour fêter avec toi ton départ à une retraite bien méritée.

Déjà, avec ton grand père (Maire de Lugasson), tu as baigné dans la vie communale dès ton enfance. Puis en 1976, c'est le 1^{er} mai, sans doute le 2, et alors que le maire qui te lie ce discours fêtait ses 3 mois, que tu démarres ta vie professionnelle comme commis de mairie à la commune de Lugasson.

En 1978, tu prends le titre honorifique d'agent de bureau aux écritures intercommunal en charge des mairies de Lugasson, Blésignac, Coirac, Saint Léon et bien sûr ta commune de cœur Daubèze sous l'égide de Jean Naboulet.

A partir de 1981, ta carrière est définitivement actée, tu deviens titulaire de la fonction publique toujours en qualité d'agent aux écritures. Et, oui à cette époque là, pas d'ordinateur, c'est ta belle écriture qui remplissait les fichiers d'états civils ...

En 1990, tu occuperas ton dernier poste comme agent administratif au SIRP de Saint Brice, à la mairie de Saint Brice et à Daubèze commune à laquelle tu resteras toujours fidèle.

Tu termines aujourd'hui adjoint administratif territorial 2^{ème} classe de 10^{ème} échelon.

Durant toute ta carrière, tu as dû rendre un service précieux au moins une fois à chacun d'entre nous.

Tout le monde a pu apprécier quotidiennement ton sourire, ta gentillesse, ta disponibilité, ton sens du service public et c'est pour cela que nous souhaitons aujourd'hui te remercier.

Tu auras connu quatre maires à Daubèze, 6 présidents, des centaines de réformes, de fusions, de lois, d'élections de toutes sortes auxquelles tu t'es toujours adaptée.

Cette dernière année, tu as formé à tes côtés Ophélie, et tu peux dire que la continuité de service sera assurée et partir à la retraite avec le sentiment du travail accompli ...

Pour ma part, je n'aurai jamais pu prendre ces nouvelles fonctions sans notre collaboration active, tes précieux conseils, ta disponibilité (demander à un agent de travailler le mercredi soir de 18 h 00 à 20 h 00 n'est pas monnaie courante ...) et ton professionnalisme. Et à ce titre, je te remercie vivement.

En ce 1^{er} juillet, alors que la France rend un hommage vibrant à Simone VEIL, hommage auquel la commune s'associe vivement, dans un petit village de Gironde, nous rendons un hommage communal à notre secrétaire si dévouée. Sans bien sûr pouvoir comparer les deux événements, nous voulions aujourd'hui te remercier entourée de tous les administrés.

Profites maintenant de ton temps libre, de ta famille, tu pourras rejoindre Jacques à la palombière. La commune est heureuse de te remettre ce petit cadeau. Vous pourrez tous laisser un mot à Catherine dans l'urne de vote. Merci pour tout Catherine et excellente retraite »

Des cadeaux et des fleurs ont clôturé la cérémonie qui s'est poursuivie par un repas. Nous souhaitons à Catherine de passer avec toute sa famille une longue et bonne retraite pleine de nouvelles activités.



LA FIBRE OPTIQUE ARRIVE ...

Les travaux de déploiement de la fibre optique vont débuter en décembre 2018.

Sur notre commune, ils se feront en deux temps et s'étaleront jusqu'en 2022 selon le calendrier prévisionnel de GIRONDE HAUT MEGA. Une grande partie de la commune sera fibrée avant 2020 et les secteurs de Gibelet et Pagès le seront avant 2022.

Actuellement, les relevés des boîtes aux lettres sont en cours afin de recenser les habitations et locaux professionnels afin de déterminer le nombre de prises à installer.

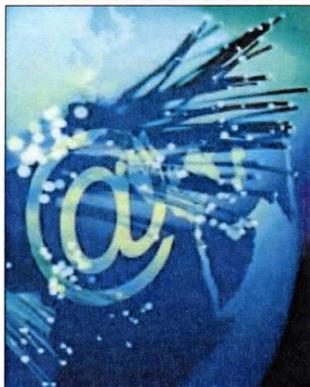
Vous pouvez d'ores et déjà vous connecter sur le site GIRONDE HAUT MEGA, <https://girondehautmega.fr/carte-deligibilite> afin de vérifier si votre habitation est bien identifiée. Si cela n'est pas le cas, n'hésitez pas à laisser un message sur le site en sélectionnant l'onglet « contact ».

Le coût de ces travaux pour notre communauté de communes s'élèvera à 1.425.628,00 €, bien en dessous de ce qui avait été prévu au départ, un emprunt de 3.700.000,00 € avait été contracté. La différence servira à financer d'autres projets.

A quoi va-t-elle servir ?

La fibre optique va révolutionner notre quotidien, elle est capable d'acheminer des débits considérables, bien plus élevés que le débit actuel, et de meilleures qualités car elle peut transporter des données sans que le signal soit atténué ou perturbé. Nous pourrions ainsi bénéficier des services d'accès à internet et à des offres multiservices (jeux vidéo en ligne, vidéo à la demande, télévision 3D ...) dans des conditions plus confortables, et également à de nouveaux usages grâce au développement d'applications nouvelles : télétravail, télé médecine, domotique, etc...

N'hésitez pas à consulter le site GIRONDE HAUT MEGA pour suivre l'avancée des travaux et trouver toutes les réponses à vos interrogations.



NOTRE NOUVEAU SITE INTERNET

C'est avec plaisir que nous vous accueillons dorénavant sur notre nouveau site internet « www.daubeze.fr ».

Nous avons souhaité créer ce site afin de vous communiquer des informations les plus complètes possibles sur la vie de la commune, de faciliter vos démarches en mettant à votre disposition par l'intermédiaire de liens, les renseignements dont vous pourriez avoir besoin au quotidien.

Vous avez également, entre autres, la possibilité de suivre les actualités de la commune sur la page d'accueil ainsi que les travaux du conseil municipal en consultant les comptes rendus.

N'hésitez pas à vous y rendre et à vous abonner afin de recevoir les actualités.

Nous espérons que vous trouverez ce nouvel outil accueillant et pratique dont l'objectif est de renforcer la communication avec vous. Nous restons à votre écoute pour faire évoluer le site régulièrement.



ACHAT D'UN DEFIBRILLATEUR

La commune a fait l'acquisition d'un défibrillateur.

Ce matériel permet de gagner de précieuses secondes pour la prise en charge de victime de malaise cardiaque.

Il est simple de manipulation et vous donnera toutes les instructions vocalement.

N'hésitez surtout pas à l'utiliser. Il a été installé à côté de la porte d'entrée de la salle des fêtes et reste accessible à tout moment.



LES EVENEMENTS

ARBRE DE NOEL

Le père Noël nous a rendu visite le 16 décembre dernier.



Nous étions 78 toutes générations confondues à participer à ce moment convivial.

Les enfants de la commune, nos petits lutins, avaient décoré les poches cadeaux de nos aînés, une petite action intergénérationnelle qui a semblé être appréciée de tous.



Sa prochaine venue est programmée pour le 15 décembre, pensez à réserver cette date.

SALON DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AGRICULTURE

Dans le cadre du salon du développement durable et de l'agriculture, une conférence a eu lieu à DAUBEZE le 27 avril 2018.

Le thème : « De l'eau potable à son assainissement »

Une présentation effectuée par deux représentants de la SAUR a permis des échanges très intéressants et pertinents avec un public certes peu nombreux mais averti.



COMMÉMORATIONS

Comme chaque année, la commune a rendu hommage aux monuments aux morts aux Français tombés pour notre patrie. Discours de Monsieur le Maire, dépôt de gerbe, minute de silence. Des cérémonies auxquelles vous êtes nombreux à participer.

Notez sur vos agendas la date du 11 novembre 2018, journée particulière qui marquera le centenaire de la fin de la première guerre mondiale. Nous vous proposerons un diaporama en hommage à ces soldats qui se sont battus pour notre liberté.



Le 11 novembre prochain marquera le centenaire de la signature de l'armistice signé entre les forces alliées et l'Allemagne dans un wagon dans la forêt de Compiègne à Rethondes. Cet accord définissait la fin des combats de la première guerre mondiale ainsi que les conditions de la défaite de l'Allemagne. Le maréchal FOCH pour les alliés et Matthias ERZBERGER pour l'Allemagne en ont été les signataires. Des jeunes hommes de la commune participèrent aux combats et sont morts pour la France :



« Il s'appelaient **Pierre Paul LAVERGNE**. Il était né le 8 novembre 1883 au village de Lage à DAUBEZE. Ses parents cultivateurs étaient Jean LAVERGNE et Marguerite RAFFIN. Il s'était marié le 5 février 1910 à la mairie de CAZAUGITAT avec Anne SAMSON, il avait 27 ans. Il partit pour la grande guerre comme soldat de deuxième classe. Il fut tué à l'ennemi par un éclat d'obus le 14 mai 1915 à ATHIENVILLE. L'historique des faits rapporte les pertes de cette journée : 2 hommes tués dont le soldat LAVERGNE et 6 blessés. Il avait 32 ans.

Son frère **Clovis Pierre LAVERGNE**, né le 2 février 1886, a épousé le 4 mai 1912 Marie Louise GAUBERT à la mairie de SAINT SULPICE DE POMMIERS. Il avait 26 ans. Il partit lui aussi au front comme soldat de deuxième classe. Il décéda le 20 août 1914 à VIVIERS en LORRAINE ANNEXEE tué à l'ennemi. Il avait 28 ans.

Leur sœur Marguerite avait épousé **Adrien CARRIAC**, né le 15 août 1889 à SAINT LEGER DE VIGNAGUE. Ils s'étaient mariés en 1914, il décéda le 26 novembre 1915 à l'hospice mixte de TARBES des suites de maladie contractée en service. Il avait 26 ans.

Leur autre sœur, Claire, avait épousé **Pierre TESSIER**. Il était né le 11 avril 1883 à ARVEYRES. Il partit lui aussi à la guerre, il était soldat au 139^{ème} régiment territorial. Il décéda le 16 décembre 1918, après la signature de l'armistice, à l'hôpital mixte de LIBOURNE de la grippe et du paludisme. Il avait 35 ans. Il est inhumé au cimetière de DAUBEZE tout comme **Jean Joseph LAVERGNE** né le 11 novembre 1892 à BLASIMON. Ses parents Pierre LAVERGNE et Marie DESARNAUD étaient domiciliés à DAUBEZE.

Jean Joseph LAVERGNE était caporal au 147^{ème} régiment d'infanterie. Il décéda au centre hospitalier de Glorieux le 26 mars 1918 des suites de blessures de guerre. Il était décoré de la croix de guerre et de la médaille militaire.

Pierre TESSIER et Jean Joseph LAVERGNE bénéficièrent du décret du 30 mai 1921 qui autorisait les municipalités à accorder à titre d'honneur public des concessions gratuites dans les cimetières communaux pour l'inhumation des soldats morts pour la Patrie ».

Ils ne sont pas les seuls soldats en lien avec notre commune à avoir combattu et être morts pour la France lors de cette première guerre mondiale, un diaporama leur rendant hommage vous sera présenté le 11 novembre après la cérémonie.

VOS DEMARCHES

CARTE NATIONALE D'IDENTITE, PASSEPORT

Depuis le 18 mars 2017, la mairie n'est plus en mesure de traiter les demandes de carte nationale d'identité et de passeport. Ainsi toute demande, qu'il s'agisse d'une première demande ou d'un renouvellement, est traitée par une mairie équipée d'une station biométrique. La mairie de Sauveterre de Guyenne l'est, et peut prendre en compte votre demande sur rendez-vous auprès du secrétariat ou en ligne : <https://rendezvousonline.fr/alias/sauveterre-de-guyenne-33540>



Depuis le 1^{er} novembre 2017, le pacte civil de la solidarité (PACS) peut être conclu en mairie dès lors que les futurs pacsés ont leur résidence commune dans le village, sont majeurs, et ne sont pas déjà mariés ou pacsés. Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez consulter notre site internet (rubrique : les services) ou vous renseigner auprès du secrétariat de la mairie.



URBANISME, RAPPEL DES REGLES

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en modifier la destination, de créer de la surface de plancher, de changer le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation.

Seuls les travaux d'aménagements intérieurs quand ils n'engagent pas de changement de destination des locaux existants, de création d'ouverture, ni de création de niveau supplémentaire, ainsi que les petits travaux d'entretien ou de réparation ordinaire sont dispensés d'autorisation d'urbanisme.

Toutes les informations pour vos démarches sont disponibles sur notre site internet www.daubeze.fr, mais vous pouvez bien entendu vous rendre à la mairie pour tous renseignements.



ETAT CIVIL

Mariages

Vœux de bonheur à

Marie-Frédéric DUPRAT & Florent DELUGIN
Le 23 juin 2018

Cécile ANDRE & Nicolas GARNIER
Le 7 juillet 2018

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi et mercredi : 8 H 30 à 12 H 30
Permanence du maire sur rendez-vous chaque
mercredi de 18 H 00 à 20 H 00
Tél : 05.56.71.88.94
Courriel : mairie.daubeze@wanadoo.fr
Site internet : www.daubeze.fr